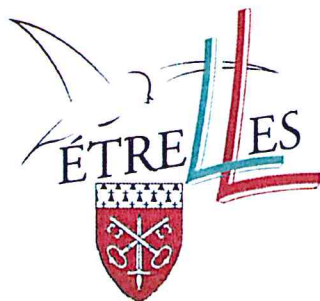




INVITATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la salle des mariages

le Mardi 19 Mars 2024 à 20:00

L'ORDRE DU JOUR sera le suivant :

Session ordinaire

- 0) Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 février 2024
- 1) Finances locales – Approbation du Compte Financier Unique 2023 du budget Commune
- 2) Finances locales – Approbation du Compte Financier Unique 2023 du budget ZA Piquet-Ouest
- 3) Finances locales – Approbation du Compte Financier Unique 2023 de la ZAC de la Plesse
- 4) Finances locales – Affectation du résultat 2023 du Budget Commune
- 5) Finances communales – Vote des taux d'imposition 2024
- 6) Finances locales – Vote du Budget Primitif Commune 2024
- 7) Finances locales – Vote du Budget Primitif 2024 ZAC de la Plesse
(Cf. Support budgétaire transmis le 7 mars 2024)
- 8) ZAC de la Plesse Tranche 4 – Vente de lots
- 9) Finances communales - additif subvention n° 1
- 10) Urbanisme – Révision allégée n°1 du Plan Local d'urbanisme-Arrêt du projet
- 11) Urbanisme – Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme- Bilan de la concertation
- 12) RH Création d'un poste de rédacteur principal 1ère classe

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

A ETRELLES, le 15/03/2024,
Le Maire,
Marie-Christine MORICE